



Communiqué de presse
Toulouse, le 18 octobre 2021



Lancement d'un concours photos pour célébrer les 25 ans de l'inscription du canal du Midi au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Voies navigables de France lance avec les membres de l'Entente pour le canal du Midi un concours photos qui récompensera les plus belles vues et les plus évocatrices du canal du Midi ! Une croisière d'une ½ journée sera offerte aux 25 lauréats.

Le concours photo est ouvert du 18 octobre 2021 à 12h00 au 14 novembre 2021 à minuit inclus. Pour participer, la ou les photos devront être déposées directement sur le site internet canal-du-midi.com. Les photos devront illustrer le canal du Midi comme une échappée belle au rythme de ses ouvrages, de ses paysages et de la nature, une fabuleuse rencontre avec une œuvre riche de 350 ans d'histoire pour explorer au fil de l'eau les richesses de l'Occitanie.

Les participants sont invités à faire le focus selon leur inspiration sur un ou plusieurs sujets : la grandeur de cet ouvrage du XVIIe siècle, le génie de Pierre-Paul Riquet, l'inscription du canal dans les paysages, la biodiversité qui l'entoure, son ancrage en Occitanie ou encore un de ses nombreux usages (navigation, irrigation, tourisme, lieu de travail, lieu de vie, etc.).

La liste des gagnants sera dévoilée le 7 décembre 2021, date anniversaire des 25 ans de l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco. Chaque gagnant recevra en récompense deux places pour participer à une croisière d'1/2 journée à bord du bateau de Voies navigables de France, Naïade, au printemps 2022.

Inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco : 25 ans déjà

C'est en 1996 que le canal du Midi entre dans la cours des grands, celle du Patrimoine mondial, aux côtés de sites et de monuments aussi prestigieux que les pyramides de Gizeh, de la grande muraille de Chine ou l'île de Paques.

C'est la valeur universelle exceptionnelle du canal du Midi qui est ainsi reconnue. Construit entre 1667 et 1694, cet ouvrage constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne. Le souci de l'esthétique architecturale et des paysages créés qui anima son concepteur, Pierre-Paul Riquet, en fait non seulement une prouesse technique, mais aussi une œuvre d'art, toujours en service 350 ans après sa construction !

De Toulouse à l'étang de Thau, le canal est assidument fréquenté et passionnément aimé par les habitants d'Occitanie, les Français et plus largement par des visiteurs venus des quatre coins du monde. En bateau mais aussi souvent en vélo ou à pied, ils sont des milliers à le parcourir chaque année et à s'émerveiller.

2021 : la marque canal du Midi, une nouvelle étape

Avec la marque canal du Midi, l'ouvrage se dote d'une nouvelle identité pour mieux se faire connaître. Ce concours photos s'inscrit dans cette dynamique en mobilisant le grand public après les festivités de lancement de la marque canal du Midi cet été.

Les photos sélectionnées alimenteront ainsi les campagnes de communication qui seront menées au cours des prochains mois.

La marque canal du Midi est gérée par Voies navigables de France pour le compte de l'Entente pour le canal du Midi. Pour rappel, l'Entente pour le canal du Midi regroupe l'Etat, VNF, la Région Occitanie et les Départements de l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Tarn. Ces entités participeront toutes au jury de sélection du concours photo.



Rendez-vous sur le site www.canal-du-midi.com pour avoir toutes les informations sur la marque canal du Midi.

Contact presse

Voies navigables de France - Service communication et relations presse

Astrid LE VERN astrid.levern@vnf.fr ou 07.63.73.80.90